



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

Fonds bassin versant

Une offre bonifiée pour la protection des lacs

Lac-Mégantic, le 13 octobre 2021 – Les organismes de protection des cours d'eau et les municipalités de la MRC du Granit sont soucieux de la protection des lacs et cours d'eau de la région. C'est pourquoi elles ont répondu à l'appel de projets lancé en début d'année dans le cadre du Fonds bassin versant de la MRC du Granit. Grâce à des aides financières totalisant plus de 40 000 \$, la réalisation de six (6) projets touchant sept (7) municipalités du territoire a été possible.

Le comité de sélection, le Comité consultatif en environnement (CCE) a procédé à l'étude de l'ensemble des demandes reçues et a assigné les montants selon une grille et des critères qui permet d'allouer un maximum de 60% d'un projet admissible. Cette année, les membres ont unanimement voté en faveur d'une augmentation du montant maximal qui est désormais fixé à 7 000 \$ par projet. Une somme totale de 41 227 \$ provenant du Fonds bassin versant de la MRC du Granit, représentant un investissement de près de 90 000 \$, a donc été investi cette année en faveur de la protection des cours d'eau.

« Avec la recrudescence des activités de plein air et activités nautiques ainsi que le nombre croissant de résidences permanentes autour des plans d'eaux, il devient primordial de préserver nos lacs et cours d'eau. Les municipalités, les organismes de protection et différents partenaires s'activent à trouver des solutions et mettent en place des projets pour assurer leur préservation. Nous tenons à les remercier du travail qu'ils effectuent et nous sommes fiers de pouvoir contribuer via le Fonds bassin versant », a affirmé la préfet de la MRC du Granit, madame Marielle Fecteau.

À propos du Fonds bassin versant

Le Fonds bassin versant a été établi en 2007 par la mise en commun de quote-part provenant des vingt municipalités du territoire dans le but de protéger les cours d'eau et les lacs de la région. La MRC du Granit est l'une des premières au Québec à s'être dotée d'un moyen concret pour protéger ses ressources en eau. Ces sommes sont offertes à tous les organismes et les associations travaillant pour une meilleure qualité de l'eau dans la région qui présentent des projets structurants et sociétaux. Par la suite, ces projets sont analysés lors d'un processus de sélection et sont répartis selon divers critères précis. Les projets doivent posséder au moins deux des trois conditions suivantes :

- présenter un correctif concret pour la qualité de l'eau;
- sensibiliser la population;
- acquérir des connaissances scientifiques nécessaires à la préservation de la qualité de l'eau.

— 30 —

Source :

Véronique Lachance
Agente aux communications
MRC du Granit

☎ 819 583-0181, poste 117

✉ vlachance@mrcgranit.qc.ca

Informations :

Rémi Morin
Coordonnateur à la gestion des cours d'eau
MRC du Granit

Annexe

Promoteur (s)	Projet	Coût total du projet	Montant Alloué
Association des riverains du lac Aylmer (ARLA)	Réalisation d'un inventaire des macroinvertébrés benthiques et lutte au myriophylle à épis	18 700 \$	6 227 \$
Association des riverains du petit lac Lambton (ARPLL) en partenariat avec la municipalité de Lambton	Amélioration de la qualité de l'eau du Petit lac Lambton et soutien à l'implantation d'une station de lavage.	12 670 \$	7 000 \$
Municipalité de Lambton en collaboration avec l'Association des riverains du Grand lac Saint-François, secteur Sud	Projet de sensibilisation sur les bandes riveraines	13 360 \$	7 000 \$
Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC)	Caractérisation des problématiques de débits de pointe et de sédiments dans le bassin versant de la rivière Samson. Les municipalités touchées sont : Audet, Saint-Ludger et Saint-Robert-Bellarmin.	13 693 \$	7 000 \$
Municipalité de Lac-Drolet en collaboration avec l'Association pour la protection du lac Drolet (APLD)	Portrait diagnostique du bassin versant du lac Drolet et campagne de sensibilisation des propriétaires riverains.	18 643 \$	7 000 \$
Municipalité de Saint-Romain en partenariat avec la municipalité de Lambton et l'Association des riverains du Grand lac Saint-François, secteur Sud.	Support pour la qualité de l'eau et la caractérisation des plantes exotiques envahissantes.	11 670 \$	7 000 \$
		88 736 \$	41 227 \$